

Commune de Cudrefin, rapport de la commission technique

Conseil communal du 30.06.2022

Préavis numéro : 58-2022

Crédit d'investissement – réfection du toit et changement des luminaires de la halle polyvalente

La commission technique composée de MM Lionel Vassaux, Nicolas Quirici et Roland Pfister.

Nous avons pris connaissance, le 20 juin 2022, du préavis n° 58-2022, présenté par M. et Mmes Richard Emmenegger, syndic, Christine Carrel, municipale, Brigitte Burri, boursière.

Notre halle polyvalente a déjà un certain âge et de nombreux travaux ont été nécessaires pour la maintenir dans un bon état.

La toiture de ce bâtiment mérite aussi une réfection car il y a des fuites à plusieurs endroits, notamment proches des lucarnes ou la ferblanterie est endommagée.

Le crédit est donc prévu pour une remise en état de la toiture.

Nous avons demandé à la municipalité si ce n'était pas mieux de faire directement un assainissement de la toiture et de profiter de l'isoler dans les standards actuels.

Après des discussions, nous avons soulevé plusieurs points et il nous semble plus judicieux de faire de grands travaux plus tard dans le cadre d'un éventuelle projet de nouvelle halle polyvalente.

De plus, les panneaux solaires sont déjà anciens et il n'est pas pertinent de les démonter pour les remettre ensuite.

Concernant l'éclairage qui lui aussi a une quarantaine d'années, il est nécessaire de faire ces travaux pour le confort des utilisateurs de la salle et le nouvel éclairage led permettra des économies non négligeable d'énergie.

En conclusion, après explications, discussions du dossier, la commission technique propose à l'assemblée d'accepter le préavis 58-2022 comme présenté.

La commission remercie Mr et Mmes. Emmenegger, Carrel, et Burri pour toutes explications et informations transmises.

Cudrefin, le 25.06.2022

Commission technique

Roland Pfister



Nicolas Quirici



Lionel Vassaux

